

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

En 2016-2017, 1 623 500 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM. Ils étaient 1 593 200 en 2015-2016. Les effectifs augmentent de 1,9%. En particulier, les effectifs sont en hausse en cursus licence (+2,8%) et en cursus master (+0,8%), mais diminuent en cursus doctorat (-2,3%).

Le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université continue à croître (+3,1%) mais les inscriptions parallèles des étudiants de CPGE expliquent plus de la moitié de cette hausse, qui s'élève à +1,8% sans ces inscriptions. Le nombre d'étudiants est également en légère hausse dans les IUT (+0,3%).

Les bacheliers généraux sont toujours plus nombreux dans les disciplines générales (+3,8% hors inscriptions en CPGE), le nombre de nouveaux bacheliers technologiques augmente en IUT (+1,8%) et les bacheliers professionnels se dirigent nettement moins vers l'université (-2,7%).

La part des étudiants étrangers à l'université est stable : ils représentent 14,2% des inscriptions.

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2016-2017

Pour l'année universitaire 2016-2017, 1 623 500 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM (*tableau 1 a-b-c-d*) : 994 100 sont inscrits en cursus licence¹ – dont 117 700 en IUT –, 571 100 en cursus master¹ et 58 300 en cursus doctorat¹.

Les inscriptions à l'université sont en hausse de 1,9% par rapport à 2015-2016. Depuis la rentrée 2014, un conventionnement est obligatoire entre les lycées possédant des CPGE et un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) afin que soit mise en œuvre une double inscription de ces étudiants en classe préparatoire et à l'université. La généralisation de ces doubles inscriptions est progressive et encore non exhaustive en 2016. Ce phénomène augmente mécaniquement les effectifs : hors doubles inscriptions² (noté h. CPGE dans la suite), l'augmentation globale des inscriptions à l'université est de 1,1%.

Un cursus licence dynamique mais à la structure stable par disciplines

Le nombre d'inscriptions est en hausse en cursus licence (+2,8% versus +1,4% une fois l'effet CPGE neutralisé – *tableau 1 d*). Le cursus licence englobe 61,2% des inscriptions à l'université sur l'ensemble du territoire (+0,5 point par rapport à 2015-2016). Dans les DOM et en Corse, les formations

du cursus licence représentent plus de 70% des inscriptions.

Hors IUT et disciplines de santé, 42,2% des effectifs du cursus licence sont inscrits en première année de licence générale (L1). Les deuxième et troisième années (L2 et L3) représentent respectivement 23,9% et 21,7% des inscrits du cursus, et la licence professionnelle 6,6%. En STAPS, la première année de licence générale représente à elle seule près de la moitié des inscriptions. En arts-lettres-sciences du langage, 11,6% des inscrits en cursus licence préparent un Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU).

La structure des inscriptions en cursus licence par grands champs disciplinaires (hors IUT) reste très stable (*tableau 1 d*). Les étudiants sont davantage inscrits en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (SHS) qui accueillent, considérées conjointement, 36,2% des étudiants en cursus licence.

La part des sciences (« sciences fondamentales et applications », « sciences de la Terre, de la vie et de l'univers », « pluri-sciences ») est plus faible mais augmente régulièrement depuis 3 ans pour atteindre 21,8% en 2016-2017 (18,4% en 2013-2014); cette augmentation est pour moitié due aux doubles inscriptions en CPGE. En effet les conventionnements se généralisent : 90% des effectifs de CPGE littéraires ont une inscription

TABLEAU 1A - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2016-2017 pour les disciplines générales (hors IUT et samé) (France métropolitaine + DOM)

Cursus	DAEU ou capacité en droit	Droit, sciences politiques	Administration économique et sociale (AES)	Sciences économiques - gestion (hors AES)	Pluri-droit - sciences économiques - AES	Total économie, AES	Langues	Arts - Lettres - sciences du langage - arts	Sciences humaines et sociales	Pluri-lettres - langues - sciences humaines	Total lettres, sciences humaines	Sciences de la Terre, de la vie et de l'Univers	Sciences fondamentales et applications	Pluri-sciences	Total sciences	STAPS	Total
		2 779						7 796			7 796		1 956		1 956		12 531
	Licence LMD niveau 1	55 156	13 578	31 057	879	45 514	43 541	24 784	66 569	3 762	138 656	21 560	33 939	20 179	75 678	23 113	338 117
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	32 228	7 552	20 170	489	28 211	23 886	13 723	35 984	3 083	76 676	11 807	21 077	14 600	47 484	15 696	200 295
	Licence LMD niveau 2	29 936	6 888	17 840		24 728	21 716	14 349	36 987	1 829	74 881	15 885	24 915	9 430	50 230	11 620	191 395
	Licence LMD niveau 3	26 701	7 501	18 462		25 963	18 439	13 796	39 209	818	72 262	13 818	23 801	883	38 502	10 115	173 543
Cursus licence	Licence professionnelle	1 904	1 033	21 744		22 777	112	715	5 265		6 092	3 278	17 672	113	21 063	658	52 494
	Autres diplômes	3 402	470	5 845	20	6 335	6 438	5 633	4 047	1 692	17 810	1 013	1 978	811	3 802	1 906	33 255
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	123	1	315	6	322	38	74	91	15	218	86	144	61	291	307	1 261
	Effectifs	119 878	29 470	94 948	899	125 317	90 246	67 073	152 077	8 101	317 497	55 554	104 261	31 416	191 231	47 412	801 335
	Évolution	-1,9%	-0,7%	3,6%	n.s.	3,3%	0,6%	-0,7%	3,7%	17,5%	2,2%	10,2%	11,7%	-2,7%	8,6%	5,0%	3,3%
	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	-2,2%	-1,3%	0,6%	n.s.	0,9%	0,7%	-1,0%	3,6%	5,5%	1,8%	8,2%	5,6%	-14,8%	3,9%	5,0%	1,6%
	Formations d'ingénieur														29 683		29 683
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>														1 856		1 856
Cursus master	Master MEEF niveau 1	28 132	972	25 706	739	27 417	9 402	9 902	31 865	1 243	52 412	11 024	18 688	868	30 580	3 382	141 923
	Master MEEF niveau 2	21 761	1 077	32 742	391	34 210	6 809	8 269	25 790	963	41 831	11 413	19 949	701	32 063	463	26 781
	Autres diplômes	26 472	1 739	5 716	29	7 484	1 704	2 428	15 437	1 115	20 684	995	4 470	234	5 699	575	60 914
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	965											14		14		979
	Effectifs	76 365	3 788	64 517	1 159	69 464	19 380	21 684	124 978	3 389	169 431	23 866	73 827	1 895	99 588	7 109	421 957
	Évolution	-2,2%	-0,1%	0,7%	5,3%	0,8%	1,0%	-10,2%	4,8%	16,4%	2,4%	3,7%	0,9%	0,5%	1,5%	-9,1%	0,9%
	Doctorat d'université	6 712	11	3 146		3 157	2 134	5 099	11 916		19 149	10 348	15 819	15	26 182	526	55 726
Cursus doctorat	Ha bilitation à diriger des recherches	37		66		66	27	38	151	44	260	201	384	150	735	10	1 108
	Effectifs	6 749	11	3 212		3 223	2 161	5 137	12 067	44	19 409	10 549	16 203	165	26 917	536	56 834
	Évolution	-6,6%	-35,3%	-2,3%		-2,5%	-3,0%	-3,6%	-2,7%	69,2%	-2,9%	-1,1%	-1,7%	13,8%	-1,4%	-1,7%	-2,6%
	Effectifs	202 992	33 269	162 677	2 058	198 004	111 787	93 894	289 122	11 534	506 337	89 969	194 291	33 476	317 736	55 057	1 280 126
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	33 318	7 553	20 485	495	28 533	23 924	13 804	36 075	3 098	76 901	11 893	23 091	14 661	49 645	16 003	204 400
	Évolution	-0,5%	2,7%	5,2%	n.s.	6,3%	0,9%	-0,9%	6,3%	25,5%	3,8%	13,6%	13,5%	-8,0%	6,2%	4,6%	4,0%
Ensemble des disciplines générales	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	-1,4%	2,6%	0,1%	n.s.	3,0%	1,1%	0,0%	5,9%	6,3%	3,2%	12,4%	7,4%	-20,0%	3,0%	4,6%	2,4%
	Évolution	-2,2%	-0,7%	2,3%	83,8%	2,3%	0,6%	-3,2%	3,9%	17,3%	2,0%	7,0%	6,2%	-2,5%	5,4%	2,8%	2,2%
	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	-2,3%	-1,2%	0,6%	82,9%	0,8%	0,7%	-3,5%	3,8%	9,9%	1,8%	5,7%	3,1%	-13,3%	2,6%	2,8%	1,2%

Note : le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. Les nouveaux bacheliers en cursus master sont entrés post-baccalauréat en formation de niveau master. Exemple : 1^{re} année de formation d'ingénieur en 5 ans.

Remarque : Les évolutions dans les disciplines pluralistes (pluri-sciences, pluri-droit et pluri-lettres-langues-SHS) ainsi qu'en Lettres-arts-sciences du langage, langues et sciences humaines et sociales sont impactées par plusieurs nouvelles dispositions : la création des nouveaux masters MEEF et le conventionnement entre les universités et les établissements possédant des CPGE. Les nouveaux masters MEEF premier degré sont regroupés en sciences humaines et sociales quand les anciens masters MEEF premier degré pouvaient avoir des libellés plus précis permettant de déterminer leur discipline dominante (lettres, sciences...). Le conventionnement pour les étudiants parallèlement inscrits en CPGE influe sur les évolutions à la hausse des effectifs dans les diplômes pluri-disciplinaires, plus généralistes.

Source : MESRI - SES / Système d'information SISE

TABLEAU 1B - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2016-2017 pour les IUT (cursus licence) (France métropolitaine + DOM)

		DUT 1 ^{re} année	DUT 2 ^e année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 855	1 527	3 382	2,8 %	1 370	4,7 %
	Génie biologique	3 495	3 151	6 646	0,2 %	2 647	0,8 %
	Génie chimique - génie des procédés	698	515	1 213	6,3 %	428	10,0 %
	Génie civil - construction durable	2 814	2 097	4 911	0,2 %	2 109	1,7 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 530	3 499	8 029	3,3 %	3 265	3,1 %
	Génie industriel et maintenance	1 142	899	2 041	1,8 %	742	-1,5 %
	Génie mécanique et productique	4 223	3 437	7 660	1,2 %	3 177	2,7 %
	Génie thermique et énergie	1 219	879	2 098	3,9 %	906	13,3 %
	Hygiène sécurité environnement	961	773	1 734	-2,2 %	711	6,3 %
	Mesures physiques	2 585	2 012	4 597	-1,8 %	1 808	4,9 %
	Packaging, emballage et conditionnement	182	168	350	-3,6 %	138	-4,2 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 094	963	2 057	0,6 %	659	-4,4 %
	Réseaux et télécommunications	1 695	1 305	3 000	-0,7 %	1 275	4,9 %
Sciences et génie des matériaux	671	496	1 167	-0,5 %	488	4,5 %	
Post-DUT				392	-10,7 %		
Total IUT secteur de la production		27 164	21 721	49 277	0,9 %	19 723	3,2 %
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 372	994	2 366	-0,8 %	1 056	1,2 %
	Carrières sociales	1 873	1 644	3 517	0,5 %	1 054	1,0 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 159	1 009	2 168	1,6 %	859	0,4 %
	Gestion des entreprises et des administrations	10 692	9 100	19 792	-0,4 %	8 347	1,5 %
	Gestion logistique et transport	1 439	1 186	2 625	-1,1 %	990	3,2 %
	Information communication	1 811	1 918	3 729	-2,2 %	1 275	-1,8 %
	Informatique	4 780	4 106	8 886	-0,7 %	3 703	0,8 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 027	1 778	3 805	1,2 %	1 485	1,8 %
	Statistique et informatique décisionnelle	650	529	1 179	5,9 %	415	-1,4 %
	Techniques de commercialisation	10 462	9 164	19 626	-0,1 %	8 261	0,9 %
Post-DUT				758	5,4 %		
Total IUT secteur des services		36 265	31 428	68 451	-0,1 %	27 445	1,0 %
Total		63 429	53 149	117 728	0,3 %	47 168	1,9 %

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

universitaire (+11 points par rapport à 2015), 54 % des effectifs de CPGE économiques (+16 points) et 60 % des CPGE scientifiques (+16 points); les inscriptions à l'université qui en résultent ont un impact variable selon les disciplines : les étudiants de CPGE littéraires, qui sont les plus co-inscrits à l'université, s'inscrivent dans des disciplines universitaires déjà très représentées, quand les étudiants de CPGE scientifiques sont beaucoup plus nombreux et s'inscrivent à l'université dans des disciplines numériquement plus faibles, le poids des co-inscriptions est donc plus fort en sciences. Les disciplines juridiques et de sciences politiques représentent 13,7 % des inscriptions, 14,3 % des inscriptions sont prises en économie, gestion, administration économique et sociale (AES), 8,6 % dans les disciplines de santé et 5,4 % en STAPS.

Hors IUT, l'augmentation des premières inscriptions est portée par les nouveaux bacheliers généraux

En 2016-2017, il y a toujours plus de nouveaux entrants en première année de cursus

licence : +1,9 % et +0,6 % h. CPGE. Cette évolution est hétérogène géographique : hors inscriptions parallèles en CPGE, près de la moitié des académies comptabilisent des effectifs de nouveaux entrants en baisse (*tableau 5*). Dans sept académies cependant (les académies de Dijon, Rouen, Nantes, Clermont Ferrand, Limoges, Guyane et Corse), le nombre de nouveaux entrants enregistre une hausse supérieure à 3,0 % hors doubles inscriptions en CPGE.

Parmi ces nouveaux entrants à l'université, 85,6 % ont obtenu leur baccalauréat en 2016, session où le nombre de lauréats a augmenté de 2,4 %. La plus forte hausse du nombre de bacheliers est celle des bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, avec +3,2 % de lauréats par rapport à 2015. Les autres séries du bac enregistrent également une nette hausse de lauréats (respectivement +1,8 % et +1,1 % pour les baccalauréats professionnels et technologiques).

La forte croissance du nombre de bacheliers se traduit par une augmentation quasi équivalente de leur nombre à l'université.

La poursuite d'études universitaires et son évolution par rapport à l'an passé dépendent fortement des types de baccalauréat ; 80,7 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'université sont titulaires d'un baccalauréat général (+1,0 point par rapport à 2015-2016), 14,3 % ayant un baccalauréat technologique (-0,7 point) et 5,0 % un baccalauréat professionnel (-0,3 point).

Le taux de poursuite³ des nouveaux bacheliers, qui avait augmenté de 3,8 points en 2015-2016, essentiellement en raison de la montée en charge des co-inscriptions, ré-augmente très légèrement (+0,3 point) : 45,4 % d'entre eux s'inscrivent à l'université (y compris IUT) (*tableau 2*). Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT augmente de +1,8 % après -2,0 % en 2015-2016 et une très forte hausse l'année précédente (+7,0 %), les IUT étant plus largement ouverts à ces bacheliers depuis plusieurs années. Leur taux de poursuite vers les IUT est de 11,6 % (+0,1 point).

3. Le taux de poursuite à l'université de l'année n/n+1 est obtenu en rapportant le nombre de bacheliers de la session n inscrits à l'université en n/n+1 au nombre total de bacheliers de la session n.

TABLEAU 1C - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2016-2017 pour les disciplines de santé (France métropolitaine + DOM)

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	1 ^{ère} année commune aux études de santé (PACES)				57 134	57 134
	PLURIPASS				830	830
	Certificat capacité orthophoniste	3 157				3 157
	Certificat capacité orthoptiste	1 179				1 179
	Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute	1 229				1 229
	Diplôme d'État audio-prothésiste	481				481
	Diplôme d'État psychomotricien	1 459				1 459
	Diplôme d'État ergothérapeute	1 226				1 226
Master	Diplôme d'État sage-femme	4 077				4 077
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		7 852			7 852
	Diplôme d'État de docteur en médecine	45 539				45 539
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			19 319		19 319
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	33 272	320	1 442		35 034
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	2 116				2 116
	Capacité de médecine	2 811				2 811
Licence	Licence LMD niveau 1	29				29
	Licence LMD niveau 2	27				27
	Licence LMD niveau 3	29				29
	Licence professionnelle	198		129		327
Master	Master LMD niveau 1	771	5	108		884
	Master LMD niveau 2	865	4	263		1 132
Doctorat	Doctorat d'université	1 055	38	230		1 323
	Habilitation à diriger des recherches	113	3	26		142
Licence	Autres diplômes	7 629	33	299	20	7 981
Master	Autres diplômes	27 187	1 685	1 392	87	30 351
Effectifs		134 449	9 940	23 208	58 071	225 668
Évolution		0,9%	2,7%	2,1%	0,4%	1,0%
<i>dont nouveaux bacheliers</i>		<i>542</i>			<i>35 286*</i>	<i>35 828</i>
<i>Évolution (%)</i>		<i>-23,0%</i>			<i>-0,4%</i>	<i>-0,8%</i>

* Nouveaux bacheliers en PACES et en PLURIPASS

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 1D - Répartition par grands champs disciplinaires en 2016-2017 (France métropolitaine + DOM)

		Droit, sciences politiques	Économie, gestion, AES	Arts, lettres, langues, SHS	Sciences	STAPS	Santé	Total général
Cursus licence	Effectifs totaux	122 262	171 332	328 640	249 417	47 412	75 088	994 151
	Évolution	-1,9%	2,4%	2,1%	6,7%	5,0%	1,4%	2,8%
	Évolution hors doubles inscriptions en CPGE	-2,2%	0,6%	1,7%	3,0%	5,0%	1,4%	1,4%
	Répartition	12,3%	17,2%	33,1%	25,1%	4,8%	7,6%	100,0%
	Effectifs en IUT	2 384	46 015	11 143	58 186			117 728
	Répartition IUT	2,0%	39,1%	9,5%	49,4%			100,0%
	Répartition hors IUT	13,7%	14,3%	36,2%	21,8%	5,4%	8,6%	100,0%
Cursus master	Effectifs totaux	76 365	69 464	169 431	99 588	7 109	149 115	571 072
	Évolution	-2,2%	0,8%	2,4%	1,5%	-9,1%	0,6%	0,8%
	Répartition	13,4%	12,2%	29,7%	17,4%	1,2%	26,1%	100,0%
Cursus doctorat	Effectifs totaux	6 749	3 223	19 409	26 917	536	1 465	58 299
	Évolution	-6,6%	-2,5%	-2,9%	-1,4%	-1,7%	12,6%	-2,3%
	Répartition	11,6%	5,5%	33,3%	46,2%	0,9%	2,5%	100,0%
Ensemble	Effectifs totaux	205 376	244 019	517 480	375 922	55 057	225 668	1 623 522
	Évolution	-2,2%	1,9%	2,0%	4,6%	2,8%	1,0%	1,9%
	Évolution hors doubles inscriptions en CPGE	-2,3%	0,6%	1,8%	2,3%	2,8%	1,0%	1,1%
	Répartition	12,7%	15,0%	31,9%	23,2%	3,4%	13,9%	100,0%
	dont nouveaux bacheliers	34 374	47 405	80 715	73 071	16 003	35 828	287 396
	Évolution	-0,5%	4,2%	3,7%	5,1%	4,6%	-0,8%	3,1%
	Évolution hors doubles inscriptions en CPGE	-1,3%	2,2%	3,1%	2,9%	4,6%	-0,8%	1,8%

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux à l'université atteint 70,9 % (y compris IUT), soit +0,8 point. Ce sont les bacheliers qui s'inscrivent le plus en CPGE, les doubles inscriptions les concernent donc principalement. Hors doubles inscriptions, le taux de poursuite des bacheliers généraux augmente de 0,2 point dans les filières autres que santé et IUT. Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont le projet d'études est très majoritairement de poursuivre en Sections de

Techniciens Supérieur, ils sont à nouveau un peu moins nombreux à s'être dirigés vers l'université : leur taux de poursuite y est de 8,0 %, en diminution de 0,3 point. Les constats par disciplines des effectifs globaux se retrouvent dans les évolutions des inscriptions de nouveaux bacheliers (tableau 1 a), en hausse dans les filières scientifiques (+6,2 % ; +3,0 % h. CPGE), économiques (+6,3 % ; +3,0 % h. CPGE), en STAPS (+4,6 %) ainsi que dans les disciplines littéraires (+3,8 % ; +3,2 % h. CPGE).

Les nouveaux bacheliers sont également plus nombreux en IUT (+1,9 %). Ils sont en revanche moins nombreux en PACES (-0,4 %), après des renversements de tendance successifs (+0,4 % en 2015-2016, -1,5 % en 2014-2015) qui suivaient deux années de forte hausse des effectifs (près de 8 %) dans cette année de préparation aux concours médicaux. Leur nombre augmente en administration économique et sociale, a contrario du total

TABLEAU 2 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université (France métropolitaine + DOM)

	Répartition par séries							
	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels		Ensemble	
	2016	Rappel 2015	2016	Rappel 2015	2016	Rappel 2015	2016	Rappel 2015
Nombre de bacheliers à la session précédente	327 078	317 054	126 578	125 144	179 841	176 646	633 497	618 844
Universités	231 817	222 392	41 241	41 742	14 338	14 734	287 396	278 868
Taux de poursuite à l'université (%)	70,9	70,1	32,6	33,4	8,0	8,3	45,4	45,1
Taux de poursuite à l'université hors doubles inscriptions en CPGE (%)	62,2	62,3	31,7	32,6	7,9	8,3	40,7	40,9
Dont IUT	31 721	30 927	14 630	14 374	817	988	47 168	46 289
Taux de poursuite en IUT (%)	9,7	9,8	11,6	11,5	0,5	0,6	7,4	7,5
Dont Santé	34 318	34 359	1 190	1 419	320	351	35 828	36 129
Taux de poursuite en Santé (%)	10,5	10,8	0,9	1,1	0,2	0,2	5,7	5,8

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 3 - Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non-bacheliers de nationalité étrangère dans les effectifs universitaires en 2016-2017 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Ensemble					
	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	Effectifs	Évolution (%)	%	Effectifs non-bacheliers	Évolution (%)	% non-bacheliers
Droit sciences politiques	10,7%	6,6%	14,7%	11,7%	38,0%	33,6%	26 698	-0,3%	13,2%	19 080	-0,2%	9,4%
Sciences économiques, gestion	16,8%	11,1%	29,1%	24,7%	54,5%	49,1%	36 497	1,0%	22,4%	27 982	0,3%	17,2%
AES	16,5%	8,5%	12,0%	9,0%	54,5%	45,5%	5 315	-0,1%	16,0%	2 862	-0,5%	8,6%
Pluri Droit, sciences éco, AES	24,7%	9,6%	23,4%	16,1%			493	83,3%	24,0%	273	40,7%	13,3%
Total Économie, AES	16,8%	10,4%	28,1%	23,7%	54,5%	49,1%	42 305	1,4%	21,4%	31 117	0,5%	15,7%
Arts Lettres sciences du langage	14,8%	12,9%	28,5%	26,1%	49,9%	46,3%	18 706	-4,5%	19,9%	16 673	-4,9%	17,8%
Langues	17,4%	11,4%	27,8%	23,1%	44,4%	39,5%	22 074	3,7%	19,7%	15 631	2,7%	14,0%
Sciences humaines sociales	7,6%	4,9%	10,8%	8,7%	34,3%	31,1%	29 156	5,8%	10,1%	22 019	5,4%	7,6%
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	19,4%	17,6%	42,9%	40,6%	20,5%	15,9%	3 036	5,4%	26,3%	2 807	4,2%	24,3%
Total Arts, Lettres, Langues, SHS	12,2%	8,7%	15,7%	13,2%	39,5%	36,0%	72 972	2,3%	14,4%	57 130	1,4%	11,3%
Sciences fondamentales et application	15,9%	11,6%	30,7%	26,7%	49,1%	45,8%	47 259	5,9%	24,3%	39 196	5,6%	20,2%
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	7,3%	4,3%	19,4%	16,3%	33,0%	30,3%	12 149	5,7%	13,5%	9 478	4,5%	10,5%
Pluri sciences	8,8%	4,2%	31,7%	28,4%	21,8%	16,4%	3 402	-12,2%	10,2%	1 892	-12,3%	5,7%
Total Sciences	12,3%	8,3%	28,0%	24,2%	42,6%	39,5%	62 810	4,7%	19,8%	50 566	4,6%	15,9%
STAPS	2,7%	1,4%	8,1%	6,7%	23,5%	22,0%	1 964	1,4%	3,6%	1 264	-0,1%	2,3%
Total disciplines générales	12,1%	8,1%	20,3%	17,2%	41,5%	38,0%	206 743	2,5%	16,2%	159 151	2,0%	12,4%
Médecine	6,9%	5,8%	9,2%	7,2%	21,1%	19,0%	12 127	1,8%	9,0%	9 567	1,0%	7,1%
Odontologie	12,1%	12,1%	7,1%	5,1%	14,6%	12,2%	706	6,8%	7,1%	509	6,5%	5,1%
Pharmacie	21,3%	20,1%	5,3%	2,7%	41,4%	39,8%	1 401	4,0%	6,0%	791	0,9%	3,4%
Pluri santé	5,9%	2,0%	20,7%	16,1%			3 463	8,9%	6,0%	1 181	15,3%	2,0%
Total Santé	6,2%	3,0%	8,5%	6,4%	24,5%	22,5%	17 697	3,5%	7,8%	12 048	2,5%	5,3%
IUT Secondaire	7,2%	4,9%					3 526	1,7%	7,2%	2 394	3,0%	4,9%
IUT Tertiaire	4,6%	1,9%					3 148	3,0%	4,6%	1 312	-6,2%	1,9%
Total IUT	5,7%	3,1%					6 674	2,3%	5,7%	3 706	-0,5%	3,1%
Total Universités	10,9%	7,2%	17,2%	14,3%	41,1%	37,6%	231 120	2,6%	14,2%	174 911	2,0%	10,8%

Note de lecture : 16,8 % des étudiants inscrits en sciences économiques-gestion, en cursus licence, sont des étrangers.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

des effectifs de cette discipline (+2,7 % ; +2,6% h. CPGE).

Pas de dynamisme en cursus master hors master MEEF, ni en cursus doctorat

Malgré l'augmentation marquée des effectifs de deuxième année de licence entre 2013 et 2014 (+4,0 %) et l'évolution également notable en L3 entre 2014 et 2015 (+3,4 %), les effectifs de la première année de master ne suivent pas une tendance comparable. Ils augmentent de +1,2 % entre 2015 et 2016 mais principalement portés par les masters Métiers de l'Enseignement, Education et Formation (MEEF) : +3,8 % quand les effectifs en première année de master LMD n'évoluent que faiblement (+0,6 %).

Au sein du cursus master pris dans sa globalité, le nombre d'étudiants progresse modérément (+0,8 %), cette progression étant soutenue cette année encore par le dynamisme des masters MEEF : hormis ces masters, les inscriptions en cursus master évoluent de +0,4 %. Les étudiants

s'inscrivent beaucoup en master MEEF : +4,7 %.

En cursus master hors santé, 40,9 % des inscrits sont en 1^{re} année de diplôme national de master⁴ (M1) et 37,5 % en 2^e année (M2). Les autres formations relevant du cursus master (formation d'ingénieur, diplôme des IEP, etc.) représentent 21,6 % des inscrits. En particulier, en sciences fondamentales et applications, 40,2 % des inscrits en cursus master le sont en formation d'ingénieurs. Dans les masters MEEF créés à la rentrée 2013, les étudiants se préparent très majoritairement à l'enseignement, avec une légère prévalence de l'enseignement dans le premier degré (41,0 % et 36,4 % pour le second degré). Les masters MEEF « Pratique et ingénierie de la formation » et « Encadrement éducatif » représentent beaucoup moins d'inscriptions (respectivement 4,0 % et 2,7 %). Dans les diplômes d'universités (DU) « formation adaptée à l'enseignement » (*voir encadré*), créés pour les lauréats aux concours de l'enseignement déjà titulaires

4. Le diplôme national de master recouvre les masters LMD et les masters MEEF

d'un master ou dispensés, il y a quasiment autant d'inscrits pour l'enseignement dans le second degré que dans le premier (respectivement 7,4 % et 7,7 % des inscrits dans les formations des Ecoles Supérieures du professorat et de l'Education). La hausse des inscriptions dans ces formations (masters MEEF et DU spécifiques) reste forte en 2016-2017 : +4,3 %, même si elle est loin de la croissance de +14,4 % entre 2014 et 2015.

Le cursus doctorat, en revanche, accuse une baisse d'inscriptions continue depuis presque dix ans (-2,3 % entre 2015 et 2016).

En cursus doctorat, près de la moitié des inscrits sont dans les disciplines scientifiques (47,4 %, +0,6 point par rapport à 2015-2016), surtout en sciences fondamentales et applications (28,5 %). C'est d'ailleurs en sciences que la baisse est la plus mesurée (-1,4 %). Les disciplines littéraires regroupent 34,2 % des doctorants comme l'an dernier malgré une diminution des inscriptions dans ces disciplines de 2,9 %, principalement en arts-lettres-sciences du langage (-3,6 %) ; le droit et les sciences politiques concentrent également une part importante des inscrits

TABLEAU 4 - Proportion de femmes à l'université en 2016-2017 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution	Évolution h. CPGE	% de femmes
Droit sciences politiques	66,1%	65,1%	48,6%	132 271	-1,7%	-2,0%	65,2%
Sciences économiques, gestion	51,4%	54,6%	45,4%	85 495	2,9%	0,7%	52,6%
AES	57,5%	62,2%	63,6%	19 297	-0,5%	-1,1%	58,0%
Pluri Droit, sciences éco, AES	51,9%	65,9%		1 231	74,1%	73,3%	59,8%
Total Economie, AES	52,8%	55,2%	45,5%	106 023	2,8%	0,9%	53,5%
Arts Lettres sciences du langage	69,1%	72,0%	66,1%	65 351	-3,5%	-4,0%	69,6%
Langues	73,2%	76,5%	67,1%	82 354	0,7%	0,8%	73,7%
Sciences humaines sociales	67,6%	69,9%	54,7%	196 786	4,0%	3,9%	68,1%
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	75,9%	72,0%	50,0%	8 609	17,0%	7,5%	74,6%
Total Arts, Lettres, Langues, SHS	69,7%	70,9%	59,1%	353 100	2,0%	1,7%	69,7%
Sciences fondamentales et application	27,5%	28,3%	31,0%	54 568	6,5%	3,1%	28,1%
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	62,5%	59,6%	54,6%	54 684	8,1%	6,6%	60,8%
Pluri sciences	42,6%	52,1%	44,2%	14 453	-3,7%	-11,0%	43,2%
Total Sciences	40,1%	36,2%	40,3%	123 705	5,9%	3,4%	38,9%
STAPS	28,1%	34,0%	40,7%	15 959	3,1%	3,1%	29,0%
Total disciplines générales	57,0%	58,5%	48,0%	731 048	2,1%	1,2%	57,1%
Médecine	77,7%	61,0%	53,3%	84 700	1,0%	1,0%	63,0%
Odontologie	36,4%	54,1%	56,1%	5 373	3,0%	3,0%	54,1%
Pharmacie	78,0%	63,7%	57,0%	14 833	2,4%	2,4%	63,9%
Pluri santé	68,4%	77,0%		39 751	1,4%	1,4%	68,5%
Total Santé	70,5%	61,0%	54,1%	144 657	1,4%	1,4%	64,1%
IUT Secondaire	24,3%			11 985	2,4%	2,4%	24,3%
IUT Tertiaire	51,1%			34 955	0,7%	0,7%	51,1%
Total IUT	39,9%			46 940	1,2%	1,2%	39,9%
Total Universités	56,0%	59,1%	48,2%	922 655	1,9%	1,2%	56,8%

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

du ce cursus : 11,9 % (-0,5 point) bien que les effectifs y soient moins nombreux (-6,6 %).

Tous cursus confondus, une augmentation des effectifs dans la plupart des disciplines

En 2016-2017, le nombre d'étudiants augmente dans les disciplines générales (+2,2 % ; +1,2 % h. CPGE) (*tableau 1 a*), en santé (+1,0 %) (*tableau 1 c*), ainsi qu'en IUT dans une moindre mesure (+0,3 %) (*tableau 1 b*).

Les disciplines générales scientifiques attirent plus d'étudiants pour la troisième année consécutive (+5,4 % ; +2,6 % h. CPGE). L'augmentation est la plus forte dans les disciplines scientifiques spécialisées, que ce soit en sciences de la Terre, de la vie et de l'univers ou en sciences fondamentales et applications (respectivement +7,0 % et +6,2 % ; +5,7 % et +3,1 % h. CPGE). En pluri-sciences, il y a nettement moins d'étudiants inscrits (-2,5 % et -13,3 % h. CPGE) malgré les inscriptions parallèles en classes préparatoires qui sont souvent enregistrées à l'université dans des formations généralistes, au moins en première année de licence.

Les inscriptions en STAPS sont toujours plus nombreuses depuis près de dix ans, bien que la hausse soit nettement plus faible depuis trois ans (+2,8 % après +5,0 % en 2015-2016, +5,5 % en 2014-2015 et +12,4 % en 2013-2014), beaucoup d'établissements ayant mis en place des capacités d'accueil pour faire face à la saturation de leurs formations.

Le nombre total d'étudiants en formations de santé progresse depuis de nombreuses années (+1,0 % en 2016-2017). Que ce soit en médecine ou odontologie, la hausse des inscriptions se poursuit : (+0,9 % en médecine après +3,3 % en 2015-2016 ; +2,7 % en odontologie après +2,6 %) et après plusieurs années de baisse, les étudiants s'inscrivent davantage en pharmacie (+2,1 % après -0,5 % en 2015-2016) (*tableau 1 c*). La PACES⁵ regagne en vitalité, les inscriptions y sont plus nombreuses de +0,4 % (-0,5 % en 2015-2016), un dynamisme principalement dû à des étudiants s'y réorientant après une année de licence.

Les étudiants sont plus nombreux qu'en 2015-2016 en sciences humaines et sociales (*tableau 1 a*), en sciences économiques-gestion ainsi qu'en langues (respectivement

+3,9 %, +2,3 % et +0,6 % ; +3,8 % h. CPGE pour les sciences humaines et sociales, +0,6 % h. CPGE pour les sciences économiques-gestion et +0,7 % h. CPGE pour les langues).

Par contre, les inscriptions diminuent en arts-lettres-sciences du langage et en droit-sciences politiques après une augmentation des effectifs dans ces disciplines l'an passé (respectivement -3,2 % après +1,6 % en 2015-2016, -2,2 % après +0,4 %); hors doubles inscriptions en CPGE, ce renversement demeure vrai : -0,7 % en arts-lettres-sciences du langage après 1,4 % en 2015-2016; en droit : -2,3 % après +0,3 %. Les inscriptions en administration-économiques et sociales continuent à diminuer même si la baisse ralentit nettement (-0,7 % après -11,2 % ; h. CPGE : -1,2 % après -11,9 %).

Les effectifs en IUT augmentent très légèrement (+0,3 %) en 2016-2017 (*tableau 1 b*), poursuivant la tendance amorcée les années précédentes (+0,1 % en 2015-2016; +0,6 % en 2014-2015; +1,2 % en 2013-2014). Le secteur de la production continue à se développer (+0,9 %) quand le secteur des services reste stable (-0,1 %).

Les femmes sont plus nombreuses à l'université, excepté en cursus doctorat

En 2016-2017, plus d'un étudiant inscrit à l'université sur deux est une étudiante (*tableau 4*). Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master mais restent minoritaires en cursus doctorat (48,2 %).

Les femmes sont majoritaires dans les disciplines littéraires. Elles représentent environ 69,6 % des effectifs en arts-lettres-sciences du langage et 65,2 % en droit-sciences politiques. A contrario, elles ne représentent que 38,9 % (-1,2 point par rapport à 2015-2016) des inscrits en sciences, 29,0 % des inscrits en STAPS et 39,9 % des inscrits en IUT.

La médecine, l'odontologie et surtout la pharmacie sont des filières fortement féminisées : les femmes représentent respectivement 63,0 %, 54,1 % et 63,9 % des effectifs. Elles représentent également la majorité en PACES (68,5 %).

5. PACES inclut ici PLURIPASS, parcours de formation pluridisciplinaires qui permet d'accéder aux études de santé, mis en place à Angers en remplacement de la PACES

Des étudiants étrangers plus nombreux en 2016-2017

À la rentrée 2016, 231 100 étudiants des universités de France sont étrangers (*tableau 3*). Ces effectifs continuent à augmenter (+2,6 % par rapport à 2015-2016) mais leur part est stable (14,2 % des inscriptions étudiantes) même si elle varie nettement d'un cursus à l'autre. Les étudiants étrangers représentent 10,9 % des étudiants inscrits en cursus licence, (+0,1 point), 17,2 % des inscrits en cursus master et 41,1 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat suit une tendance descendante. Ils représentent 75,7 % de l'ensemble des étudiants étrangers (76,1 % en 2015-2016). Pour la majorité d'entre eux, ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université. Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (48,4 %). Les étudiants européens représentent 23,7 % (-0,8 point) des étudiants étrangers; plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. Les étudiants asiatiques représentent 19,1 % des étudiants étrangers, et les étudiants américains 8,5 %.

Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants marocains sont les plus nombreux (25 700), devant les algériens (23 200) et les chinois (16 200). Le nombre d'étudiants algériens est de nouveau en hausse, une hausse très marquée (+15,3 %). Le nombre d'étudiants marocains augmente encore, quoique plus modérément (+2,5 % par rapport à 2015-2016), en revanche les étudiants chinois sont moins nombreux (-2,8 % par rapport à 2015-2016).

Les étudiants étrangers sont majoritairement inscrits en sciences économiques, gestion, AES. En doctorat la moitié des inscrits dans ces disciplines sont étrangers. Ils s'inscrivent davantage, cette année, en sciences (+4,7 %) et dans les disciplines de santé (+3,5 %).

**Aurélie Delaporte
et Diane Marlat
MESRI-SIES**

TABLEAU 5 - Effectifs universitaires en 2016-2017 par université et par académie (France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
Aix-Marseille	63 482	-	-	12 887	0,3%	-1,4%
Avignon	6 903	-	-	1 949	3,0%	2,8%
Aix-Marseille*	73 357	1,2%	0,7%	14 836	0,6%	-0,8%
Amiens	25 924	-	-	6 787	-0,1%	-0,2%
Amiens*	27 739	2,4%	2,5%	6 787	-0,1%	-0,2%
Besançon	21 022	-	-	5 013	3,3%	2,9%
Besançon*	22 087	2,8%	1,4%	5 013	3,3%	2,9%
Bordeaux	49 476	-	-	10 205	4,1%	2,9%
Bordeaux III	14 499	-	-	3 468	-5,9%	-6,5%
Pau	12 352	-	-	3 087	4,4%	3,6%
Bordeaux*	79 309	1,6%	0,7%	16 760	1,9%	0,8%
Caen	27 796	-	-	6 683	0,3%	0,3%
Caen*	29 124	3,2%	3,2%	6 683	0,3%	0,3%
Clermont Auvergne	30 240	-	-	6 597	5,8%	4,7%
Clermont-Ferrand*	31 279	1,6%	1,3%	6 597	5,8%	4,7%
Corse	3 775	-	-	1 014	13,7%	11,2%
Corse*	4 069	1,3%	0,1%	1 014	13,7%	11,2%
COMUE Université Paris-Est	1 365	-	-	-	-	-
Marne-la-Vallée	11 701	-	-	2 246	3,6%	-1,1%
Paris XII	26 276	-	-	6 203	3,7%	2,4%
Paris XIII	20 558	-	-	4 690	0,3%	0,6%
Paris VIII	21 917	-	-	3 874	2,3%	2,3%
Créteil*	86 778	1,8%	1,2%	17 013	2,4%	1,4%
Dijon	27 935	-	-	6 601	10,5%	3,4%
Dijon*	29 401	5,6%	3,2%	6 601	10,5%	3,4%
COMUE Université de Grenoble	2 956	-	-	-	-	-
Chambéry	13 511	-	-	3 286	-2,3%	-2,3%
Grenoble Alpes	42 037	-	-	10 156	4,7%	3,4%
Grenoble	60 870	1,2%	-0,2%	13 442	2,9%	1,9%
Artois	11 091	-	-	2 859	4,3%	6,1%
Lille I	19 870	-	-	2 941	-28,5%	-21,5%
Lille II	30 015	-	-	5 948	2,5%	2,5%
Lille III	18 840	-	-	4 489	-1,6%	-2,3%
Littoral	8 541	-	-	2 361	9,9%	8,6%
Valenciennes	11 361	-	-	2 654	-2,3%	-1,4%
Lille*	105 192	0,5%	0,9%	21 252	-3,8%	-1,8%
Limoges	15 285	-	-	3 480	8,3%	7,4%
Limoges*	15 896	2,7%	2,4%	3 480	8,3%	7,4%
Lyon I	37 370	-	-	7 305	4,5%	5,3%
Lyon II	29 525	-	-	5 228	1,9%	-4,2%
Lyon III	27 949	-	-	5 558	10,7%	7,3%
St-Etienne	18 919	-	-	5 001	1,6%	1,8%
Lyon*	118 644	2,2%	1,6%	23 092	4,6%	2,6%
Montpellier	39 878	-	-	7 279	5,2%	0,0%
Montpellier III	19 499	-	-	4 391	4,4%	5,2%
Nîmes	4 627	-	-	1 732	3,5%	-8,1%
Perpignan	8 975	-	-	2 068	5,8%	4,3%
Montpellier*	76 432	1,8%	0,4%	15 470	4,9%	1,2%
Lorraine	58 320	-	-	13 058	2,6%	2,2%
Nancy-Metz*	60 480	4,1%	2,9%	13 058	2,6%	2,2%
Angers	22 573	-	-	4 855	4,0%	3,6%
Le Mans	9 627	-	-	2 662	4,8%	5,7%
Nantes	37 852	-	-	8 895	4,7%	5,0%
Nantes*	73 689	3,9%	2,5%	16 412	4,5%	4,7%
COMUE Université Côte d'Azur	1 175	-	-	-	-	-
Nice	27 504	-	-	6 343	1,9%	-2,3%

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
Toulon	9 439	-	-	2 623	5,0%	4,3%
Nice*	39 657	2,1%	1,2%	8 966	2,8%	-0,5%
Orléans	16 337	-	-	4 655	2,4%	1,8%
Tours	25 189	-	-	6 102	3,2%	2,8%
Orléans - Tours*	43 725	5,3%	3,4%	10 757	2,8%	2,3%
COMUE Université Paris Lumières	29	-	-	-	-	-
COMUE Université de recherche Paris Sciences et Lettres	264	-	-	-	-	-
Paris I	40 551	-	-	7 031	8,4%	2,0%
Paris II	16 221	-	-	2 391	-2,1%	-2,7%
Paris III	16 265	-	-	2 996	-1,0%	-1,4%
Paris IV	19 507	-	-	3 923	-1,5%	1,8%
Paris V	32 302	-	-	5 216	-0,9%	-0,9%
Paris VI	35 114	-	-	6 300	-5,1%	-3,4%
Paris VII	25 889	-	-	4 361	12,3%	-2,9%
Paris*	189 200	0,4%	-0,7%	32 218	1,6%	-0,9%
La Rochelle	8 193	-	-	2 016	2,8%	-0,7%
Poitiers	25 150	-	-	5 523	-0,6%	-0,8%
Poitiers*	34 788	3,3%	2,5%	7 539	0,3%	-0,8%
Reims	22 971	-	-	5 386	-9,7%	-9,8%
Reims*	24 243	-4,6%	-5,4%	5 386	-9,7%	-9,8%
Brest	19 719	-	-	4 529	0,3%	-3,0%
Bretagne Sud	8 194	-	-	2 102	4,3%	3,6%
Rennes I	27 957	-	-	5 101	2,0%	4,3%
Rennes II	21 949	-	-	5 730	-3,7%	-4,1%
Rennes*	81 146	1,2%	0,7%	17 462	-0,1%	-0,7%
Le Havre	7 708	-	-	2 045	8,1%	6,4%
Rouen	27 899	-	-	6 799	5,3%	3,1%
Rouen*	37 643	4,9%	3,1%	8 844	5,9%	3,8%
Mulhouse	8 310	-	-	1 880	0,6%	-0,5%
Strasbourg	48 156	-	-	8 824	4,5%	0,7%
Strasbourg*	58 450	4,4%	3,3%	10 704	3,8%	0,5%
Insitut national universitaire d'Albi	3 835	-	-	1 219	2,6%	-1,0%
Toulouse I	20 334	-	-	3 632	-15,7%	-17,0%
Toulouse II	26 562	-	-	5 408	13,2%	13,7%
Toulouse III	31 388	-	-	7 187	3,8%	1,1%
Toulouse*	85 212	1,8%	0,2%	17 446	1,5%	-0,1%
COMUE Université Paris Saclay	10 528	-	-	-	-	-
Cergy Pontoise	14 375	-	-	3 877	10,0%	10,3%
Evry-Val-d'Essonne	8 581	-	-	2 420	-4,7%	-4,3%
Paris X	31 001	-	-	6 082	-0,9%	0,1%
Paris XI	21 944	-	-	4 395	-2,6%	0,8%
Versailles-Saint-Quentin	13 820	-	-	3 418	4,0%	4,3%
Versailles*	105 102	1,0%	0,8%	20 192	1,0%	2,3%
Total France métropolitaine	1 593 512	1,9%	1,1%	327 024	2,0%	0,9%
Mayotte	1 048	0,0%	0,0%	340	-8,1%	-8,1%
Antilles	9 991	-	-	2 953	-7,4%	-9,7%
Guadeloupe	11 086	-2,8%	-3,8%	2 953	-7,4%	-9,7%
Guyane	2 700	-	-	906	9,6%	8,3%
Guyane	3 364	16,5%	16,3%	906	9,6%	8,3%
La Réunion	13 472	-	-	4 673	-1,7%	-2,5%
La Réunion	14 512	1,6%	0,8%	4 673	-1,7%	-2,5%
Total DOM	30 010	1,3%	0,6%	8 872	-2,9%	-4,2%
France métr. + DOM	1 623 522	1,9%	1,1%	335 896	1,9%	0,8%

* y compris Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

ESPE, Cadre National des Formations et convention EPSCP - CPGE : impacts sur les évolutions

Créées par la loi 13-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013, remplaçant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces nouvelles écoles organisent les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux nouveaux concours de recrutement. On considère dans l'enquête SISE que les masters MEEF et les DU « formation adaptée enseignement » sont les seules formations prises en charge par les ESPE. Les inscriptions pour les lauréats au concours sont possibles soit dans un M2 MEEF soit, pour les parcours adaptés définis par les commissions académiques, dans un DU « formation adaptée enseignement » spécifique (dispensés de diplôme ou déjà titulaire d'un master ne souhaitant pas se réinscrire en master MEEF).

Deux nouvelles dispositions réglementaires impactent – parfois en sens contraire – les évolutions observées depuis trois ans :

Le nouveau Cadre National des Formations (CNF), mis en place pour les diplômes de Licence en 2014-2015 (et progressivement pour les diplômes de Master depuis 2015-2016). Le CNF réduit considérablement le nombre

d'intitulés de diplôme. Ces nouveaux intitulés ont conduit à des modifications de classement par discipline : au changement de l'offre de formation des établissements, certains diplômes se sont précisés, d'autres à l'inverse, sont plus englobant et généraux, plus fréquemment classés en « pluri ».

La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence LMD depuis trois ans, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées en université incluent ces doubles inscriptions. Les inscriptions correspondant à des conventionnements avec un EPSCP sont souvent sur des diplômes plus généralistes ou des « portails » poly-disciplinaires (premières années de licences conduisant à plusieurs parcours pour une spécialisation progressive), plus souvent classés en « pluri-sciences », « pluri-lettres », « pluri-droit ».

Ces deux évolutions impactent les effectifs détaillés par discipline, particulièrement les licences qui accueillent les inscriptions des élèves de CPGE. Les évolutions tenant compte des doubles inscriptions sont à périmètre réglementaire constant.

Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2015-2016 », *Note d'Information* n° 11, MENESR-SIES, décembre 2016.
- « Résultats définitifs de la session 2016 du baccalauréat », *Note d'Information* n° 5, MENESR-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, mars 2017.
- *Repères et références statistiques* (RERS) chapitre 6 et fiches 12.8 et 12.9.

Source et définitions

L'étude porte sur les 68 universités françaises (France métropolitaine + DOM), sur l'institut national universitaire d'Albi, sur le centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, l'université de Lorraine, et huit Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui soit délivrent elles-mêmes des diplômes (« Université Paris-Est », « Université de Grenoble », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres » et « Université Paris Lumières »), soit comportent l'ESPE de leur académie (« Université Lille Nord de France », « Université Montpellier Sud de France » et « Université Bretagne Loire »).

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex -institut national polytechnique de Lorraine. L'université Clermont Auvergne a été créée par fusion des universités Clermont Ferrand I et Clermont Ferrand II, le 1er janvier 2017.

Ces établissements répondent à l'enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant), qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements.

Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2016-2017. La situation est observée au 15 janvier 2017. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

Les effectifs inscrits dans les IUT regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

Cursus et diplômes :

Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé.

L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le **cursus licence** regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 2 (DUT notamment) ou bac + 3 (licences LMD (licences générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, les diplômes d'établissement etc.) ;

- le **cursus master** comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (masters LMD, formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'Etat de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC) etc.) ;

- le **cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'Etat et les habilitations à diriger des recherches. (Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, c'est pourquoi ces diplômes se retrouvent dans le cursus master).